



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

**Délibération du Conseil d'administration
n° 2021 - 017
Séance du 19 mars 2021**

Bilan social 2020

Condition d'acquisition du vote :

*Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents (en visioconférence et physiquement) : 26

Nombre de membres représentés : 1

Nombre de vote pour : 27

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Ce point a fait l'objet d'un avis du Comité Technique du 18 février 2021.

Le bilan social 2020 est approuvé (cf. Intranet – accès direct – bilan social).

Fait à Arras, le 19 mars 2021

Le Président,
Pasquale MAMMONE

